



Le Plessis, le 15 juillet 2013

Communiqué CS

L'Assemblée Générale Mixte annuelle de CS Communication & Systèmes s'est tenue ce jour au Plessis Robinson. Au cours de cette assemblée, qui a réuni un quorum de 74,302 %, les actionnaires ont adopté à une très large majorité l'ensemble des résolutions de la compétence de l'Assemblée ordinaire et extraordinaire soumis à leur vote d'approbation par le Conseil d'Administration.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- A titre ordinaire :
 - les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012,
 - le renouvellement des mandats d'administrateur de Messieurs Yazid Sabeg, Michel Desbard, Laurent Giovachini, Patrice Mignon, Jean-Pascal Tranié et de Sava & Cie.

- A titre extraordinaire :
 - l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital de la société de 11.036.515 € par émission de 11.036.515 actions nouvelles de 1 € chacune, les actions nouvelles étant émises au prix unitaire de 1,36 €, soit avec une prime d'émission de 0,36 € par action, à raison de 7 actions nouvelles pour 4 anciennes.

CS est un acteur majeur de la conception, de l'intégration et de l'exploitation de systèmes critiques. CS est coté sur le marché Euronext Paris - Compartiment C (Actions : Euroclear 7896 / ISIN FR 0007317813). Pour en savoir plus : www.c-s.fr

Relations presse
Barbara GOARANT
Tél. : +33 (0)1 41 28 46 94

Contact Investisseurs
Manuel MICHEL
Tél. : +33 (0)1 41 28 44 44